

Nouvelles du Conseil provincial

f. Marcel Lafrance

Sommaire :

- Premiers vœux
- Admission au noviciat
- Renouvellement de vœux.
- Journée de Province
- Session de formation
- Assemblée des associé-e-s
- Infirmerie provinciale
- Comité du devenir des œuvres
- Sessions à venir
- Visites de l'équipe provinciale

Admission aux premiers vœux (Congo et Rwanda)

Les jeunes frères d'Afrique centrale qui terminent leur noviciat sont admis à leur première profession, pour une durée d'un an.

Il s'agit des ff. Henri Mavatopi et Jean Tele, du Congo, ainsi que de f. Alphonse Ahorukomeye, du Rwanda. Ils entreprendront leur scolasticat à Abidjan.

Admission au noviciat

Les postulants du Rwanda, soit les ff. Célestin Hatangimana et Louis-Philippe Nigure sont admis au noviciat. Il en est de même pour ceux du Congo, soit les ff. Rémi Tiale et Fidèle Betungwe. Leur noviciat se fera à Dapaong, au Togo.

Renouvellement de vœux

F. Fidèle Nguwa, du Congo, et présentement adjoint au responsable du postulat de Nyundo est admis au renouvellement de ses vœux temporaires, pour une durée de deux ans.

Journée de Province (12 août)

On fait le point sur la préparation de la journée de Province. Les informations sont entrées pour la présentation des différentes communautés. Chaque communauté nous dit comment elle se sent significative et comment elle rayonne aujourd'hui dans son milieu.

On en rappelle le déroulement :

9 h 30 : Accueil
10 h : Eucharistie
11 h 15 : Apéro
12 h : Repas de fête

Formation pour les supérieurs de communautés

La session de formation pour les supérieurs de communautés, ainsi que pour les membres du Comité de coordination des associés et associées, qui avait été reportée, se tiendra à la maison de la Madone les vendredi 28 septembre à 10 h et samedi 29, jusqu'à 12 h.

Assemblée des associés et associées

Robert Smyth nous partage quelques informations au sujet des activités prévues pour les associés et associées, en début d'année :

15 septembre :

Journée de ressourcement spécialement destinée aux nouveaux candidats; tous les Frères et Associés-es sont invités à participer.

16 septembre :

Assemblée annuelle : Journée de formation animée par l'abbé Pierre Francoeur : thématique : les grands axes de la vie chrétienne

Infirmierie provinciale

La Province a déjà été informée du fait que notre infirmierie provinciale manque de chambres et d'espaces communs suffisants. Le présent Conseil donne l'occasion à ses membres de faire une réflexion systématique sur la question globale de l'infirmierie.

Pour éclairer la décision qui devra être prise, les membres du Conseil conviennent d'un certain nombre de critères qui devraient être pris en compte :

- Répondre adéquatement aux besoins actuels et futurs.
- Assurer au mieux la qualité de vie de nos frères.
- Leur assurer la sécurité.
- Planifier selon nos moyens financiers.

Voici quelques idées qui ont été partagées au cours de l'échange

qui a suivi :

- Nous devons voir ce qui nous apparaît possible et réaliste.
- Il est important de s'entourer de personnes qui soient attentives aux différents aspects de la question.
- On devrait se faire aider par des personnes capables de nous conseiller pour la création d'un environnement agréable à vivre.
- Une rencontre qui a eu lieu avec les membres du personnel de l'infirmierie a fait ressortir des besoins et des requêtes concernant le matériel et les aménagements physiques : salle à manger, fauteuils gériatriques, salon plus grand, salle de toilettes qui favorise l'accès des fauteuils roulants, des lève-personne, des portes élargies, chambres individuelles pour tous les bénéficiaires, ...
- L'investissement financier devrait tenir compte de nos capacités présentes et futures.
- Nos frères méritent un milieu de vie satisfaisant.
- Aucun FIC n'est entré en communauté pour avoir une vieillesse douillette. Ne pas viser à ce que nos Frères aient le super-mieux !

On convient de laisser mûrir toutes ces idées et d'y revenir à une prochaine rencontre.

L'avenir de notre infirmierie provinciale amène les membres du Conseil provincial à une réflexion approfondie et élargie sur la qualité de vie de nos confrères malades

Comité du devenir des œuvres

Pour donner suite à ce qui a été partagé lors du Conseil 88, et pour faire suite à la recommandation du Chapitre provincial, nous décidons de mettre sur pied un comité des œuvres.

Le comité sera constitué des membres suivants : Gabriel Gélinas, responsable du comité, Mario Houle, Sophie Lapointe, Roch Bourbonnais, Robert Gonneville.

Le mandat a été défini par la résolution no 3 du Chapitre provincial. Il y aura sans doute lieu de limiter le cadre de ce mandat en privilégiant quelques critères.

Volet du mandat :

- 1) Revisiter nos projets (en incluant JDLM 2000).
 - Recueillir les données en circulant dans les divers milieux ou en faisant remplir un questionnaire par les personnes impliquées.
 - Recueillir aussi des suggestions.
- 2) Présenter au conseil provincial des suggestions pour «donner un nouvel élan» à nos projets communautaires.

Remarque : Le projet JDLM 2000 ne doit pas focaliser toutes nos énergies. Il faut voir comment il a été pris en compte, comment il a influencé les orientations prises et comment il peut être encore un élément stimulant pour la Province.

Le comité devrait présenter son

rapport au Conseil provincial pour septembre 2008.

Il y aurait sans doute des rapports d'étapes au cours de l'année qui vient.

Sessions à venir

Session sur la pastorale vocationnelle, à Rome, en août 2007.

Jean Lemay participe à cette session : du 5 au 12 août.

Rencontre des Supérieurs majeurs, en France, en octobre 2007. Le provincial et ses deux adjoints y seront : 10 au 25 octobre.

Session préparatoire pour la mission partagée (début novembre 2007, à Paris). Robert Smyth et Sophie Lapointe y participeront.

Visites de l'équipe provinciale

Marcel Lafrance participera aux fêtes du 50^e anniversaire de l'école de Yokohama en décembre; séjour d'environ 10 jours.

Marcel Lafrance et Lévi Boudreau iront ensemble au Congo et au Rwanda, en mars 2008.

*Merci
aux personnes
qui ont accepté
de faire partie
du comité
du devenir des
œuvres*